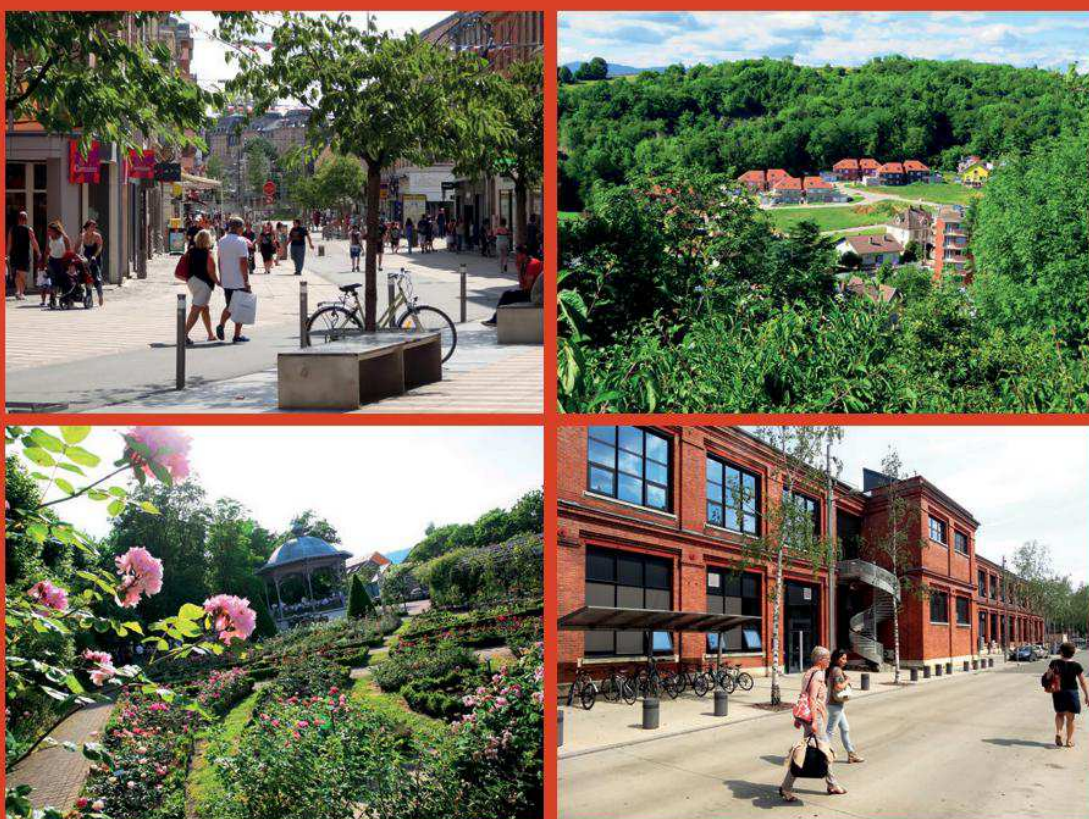


VILLE DE BELFORT

PLAN LOCAL D'URBANISME

TITRE I - RAPPORT DE PRÉSENTATION

Partie IV - Indicateurs de suivi mis en place pour analyser les résultats de l'application du PLU



PLU ARRÊTÉ

PAR DELIBERATION EN DATE DU XX SEPTEMBRE 2019



Au titre de l'article R.151-4 du code de l'urbanisme, 'le rapport de présentation identifie les indicateurs nécessaires à l'analyse des résultats de l'application du plan. Cette analyse doit avoir lieu, au plus tard, 9 ans après la délibération portant approbation du plan local d'urbanisme (art. L.153-27 du code de l'urbanisme).'

Les indicateurs de suivi sont structurés par les objectifs du PADD.

Objectifs	Indicateurs	Sources
Axe 1 – L'urbain : trouver le point d'harmonie entre l'espace		
Objectif 1.1. Structurer une centralité à la hauteur du Pôle métropolitain	<ul style="list-style-type: none"> Institutions et services publics créés, développés, réduits ou supprimés (relocalisations éventuelles de ces fonctions dans le bassin de vie ou dans le Nord Franche-Comté) Emploi public Emploi commercial et serviciel Emploi industriel et services aux entreprises Emplois EMS Etudiants résidents Enseignants, chercheurs 	<p>Suivi local</p> <p>INSEE INSEE INSEE</p> <p>INSEE INSEE</p> <p>Suivi local</p>
Objectif 1.2. Valoriser le patrimoine pour engager la ville dans la dynamique : histoire-art-culture	<ul style="list-style-type: none"> Fréquentation touristique Hôtellerie Fréquentation du Granit, des musées, fréquentation de la Citadelle 	<p>Suivi local</p> <p>Professionnels</p> <p>Suivi local</p>
Objectif 1.3. Assurer la qualité des paysages	<ul style="list-style-type: none"> Suivi des paysages 	<p>Observatoire du paysage (AUTB)</p>
Objectif 1.4. Dynamiser la construction urbaine dans le contexte de l'existant	<ul style="list-style-type: none"> Autorisation de bâtir pour transformation Permis de démolir 	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service de l'urbanisme</p>
Axe 2 – L'écologie : vivre en citoyen responsable		
Objectif 2.1. Modérer la consommation des espaces naturels et lutter contre l'étalement urbain	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de l'occupation des sols 	<p>Observatoire foncier (AUTB)</p>
Objectif 2.2. Affirmer dans la ville une trame naturelle globale	<ul style="list-style-type: none"> Suivi de la trame naturelle Evolution des sols naturels Suivi des milieux remarquables 	<p>Suivi local</p> <p>Observatoire foncier (AUTB)</p> <p>Suivi local</p>
Objectif 2.3. Développer un éco-urbanisme transversal	<ul style="list-style-type: none"> Déclaration de travaux pour amélioration énergétique et ITE Consommation d'eau par habitant Production de déchet par habitant 	<p>Service de l'urbanisme</p> <p>Service des eaux</p> <p>Services techniques</p>

Axe 3 – L’habitat : Contrebalancer par une attractivité renouvelée, le phénomène de périurbanisation

Objectif 3.1.

Etablir la population au-dessus de 50 000 habitants avec un bon équilibre sociologique

- Evolution de la population
- Evolution du nombre de ménages

INSEE
INSEE

Objectif 3.2.

Préserver l’existence de services performants, proches, accessibles

- Création, évolution de services de proximité

Suivi local

Objectif 3.3.

1500 à 2000 logements pour relancer l’attractivité résidentielle

- Production de logements neufs
- Demandes de travaux d’amélioration

Données construction
Service de l’urbanisme

Axe 4 – L’économique, une ville où entreprendre

Objectif 4.1.

Tenir l’emploi sur le palier de 30 000 emplois

- Evolution de l’emploi par secteurs d’activités

INSEE

Objectif 4.2.

Stimuler les sites économiques

- Evolution de l’emploi par zone d’activité

Observatoire économique

Objectif 4.3.

Vivifier le commerce

- Création / disparition de commerce en centre-ville
- Idem quartier Jean-Jaurès
- Idem secteur des Quais

CCI, SIRENE
CCI, SIRENE
CCI, SIRENE

Axe 5 – La ville intelligente

Objectif 5.1.

Ouvrir une logique nouvelle pour la mobilité urbaine

- Développement du réseau de bus
- Evolution de l’offre de stationnement public
- Autorisations enregistrées de stationnement de cycles

SMTC
Ville de Belfort
Ville de Belfort

Objectif 5.2.

Optimiser les ressources énergétiques de la ville

- Suivi des données disponibles
- Suivi de la qualité de l’air

Suivi local
ATMO

Objectif 5.3.

Anticiper l’impact numérique

- Suivi de la couverture numérique

SD
d’aménagement numérique